

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 septembre 2022

Convocation 7 septembre

Membres du Conseil : Mrs. Labille, Lecornet, Labussière, Taillon, Sennepin, Burette, Grentzinger Hardy, Mmes Sochet, Presles, , Perdrizet, Devoucoux, Bouchot , Delcourt, Revillier

Absents excusés : Mr Taillon.

Secrétaire de séance : Mme Bouchot

Convention de partenariat participation financière aux frais de fonctionnement de l'accueil de Loisirs les P'tits potes de la commune de Dompierre sur Besbre

Les membres de l'assemblée autorisent monsieur le maire à signer une convention avec la mairie de Dompierre sur Besbre et afin que les enfants de la commune de Diou puissent fréquenter l'accueil de loisirs de Dompierre sur Besbre moyennant une participation financière de 1.5 0 € par heure de présence et par enfant fréquentant la structure.

Convention tripartite pour assistance technique assainissement et protection de la ressource en eau. (SIVOM / Commune / BDQE).

La gestion du service assainissement est délégué au SIVOM Sologne Bourbonnaise pour bénéficier de l'assistance fournie par le département dans le domaine de l'assainissement une convention tripartite doit être prise entre le BDQE, le SIVOM et la commune. Les membres du conseil municipal autorisent Mr le maire à signer cette dernière.

Création d'un itinéraire découverte RD 779, convention de partenariat pour la création cet itinéraire entre la communauté de communes du Grand Charolais et la communauté de communes Entr' Allier Besbre et Loire ainsi que les communes de Chassenard, Coulanges, Digoin, Diou Dompierre sur Besbre, Molinet et Pierrefite sur Loire.

Après différentes réunions de travail les élus ont affirmé leur souhait de s'engager dans un projet de labélisation d'un « itinéraire Découverte » entre Digoin et Dompierre sur Besbre . La communauté de communes Le Grand Charolais s'est vue confier la coordination du dossier. Une convention de partenariat et de financement d'étude doit être conclue pour définir le cadre de cet accord. Le conseil municipal adopte cette convention.

Demande d'accord définitif pour subvention concernant les travaux d'aménagement extérieur au bord de Loire.

Une demande de subvention est déposée auprès du conseil départemental concernant l'aménagement des bords de Loire et l'installation d'une aire de jeux ; le plan de financement ci-dessous est adopté par le conseil municipal.

Aménagement extérieur Bord de Loire			
DEPENSES		RECETTES	
Fourniture et pose de jeux	31 012.95 €	Subvention Départementale	15 728.07 €
Aménagement paysager	3 192. 30 €	Subvention Régionale	12 406 €
Aménagement paysager	12 123.10 €		
Terrassement	1 772 €		
Géotextile	816.55 €	Autofinancement	24 292.83 €
Sable	3 510 €		
TOTAL	52 426.90 €	TOTAL	52 426.90 €

Installation d'un distributeur de pizzas fraîches

Monsieur le maire informe les membres du conseil que la société « les pizzas demoniak » domiciliée à Saint Pourçain sur Sioule souhaite installer un distributeur de pizzas fraîches sur le territoire de la commune. Ce distributeur serait installé place du monument à proximité de l'épicerie. Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer les documents à venir pour cette installation.

Travaux SDE 03

Les travaux suivants seront réalisés prochainement sur la commune ;

Dissimulation travaux BT route de Gilly coût 34 040 € contribution communale 10 212 €. Travaux éclairage public route de Gilly coût 20 650 € contribution communale 13 324 €.

Ajout éclairage public chemin du Vernet et renouvellement de la commande d'éclairage public, coût 19 066 € contribution communale 11 255 €.

Rentrée ; Ecole /Cantine / Garderie

Monsieur le maire fait le point sur les effectifs de la rentrée scolaire.

Cantine : le lundi 65 enfants mangent à la cantine et le mardi, jeudi et vendredi 72 enfants sont inscrits.

Garderie périscolaire : 18 enfants sont inscrits, le soir 13 enfants fréquentent la structure, le matin que très peu d'enfants sont présents.

Ecole maternelle : 27 enfants (10 GS, 9 MS, 8 PS) sont repartis en deux classes. Enseignant Mme Baudin, directrice et Mme Penguin.

Ecole primaire : 61 enfants (15 CP, 14CE1, 11CE2, 9 CM1, 12 CM2) sont repartis en trois classes. Enseignant Mme Agnès directrice, Mme Cartier et Mme Tuloup.

Affaires diverses

Repas des personnes âgées de plus de 70 ans aura lieu le dimanche 23 octobre à la salle de spectacle ; une réunion avec la commission sera programmée prochainement pour finaliser l'organisation du repas.

Réunion programmation reconquête centre Bourg se déroulera le mardi 27 septembre 10h.

Réunion prévue avec le conseil départemental jeudi 3 novembre à 9h30 en mairie pour faire le point sur le contrat reconquête centre-ville centre-bourg.

Prochaine réunion du conseil municipal mardi 8 novembre à 20h.